

Paris, le 9 juillet 2026

LANCEMENT DU 2^e APPEL À PROJETS *LEGATO*

Créé en septembre 2025 par l'[Office national de diffusion artistique](#) (Onda) et la [Maison de la Musique Contemporaine](#) (MMC), associés au [mécénat musical de la Caisse des Dépôts](#), le dispositif *Legato* vise à renforcer la diffusion des musiques contemporaines portées par des ensembles émergents. Il encourage les coopérations entre structures de diffusion, propose un parcours d'accompagnement sur-mesure pour les équipes artistiques et pour les structures de diffusion et contribue à renforcer la rencontre entre les œuvres et les publics.

Legato conjugue l'expertise de l'Onda et de la MMC autour de deux volets complémentaires : **un soutien financier à la diffusion et un parcours d'accompagnement sur-mesure** (voir la partie « En savoir plus » ci-dessous pour découvrir le dispositif en détail).

Le premier appel à projets, lancé à la rentrée 2025, a permis à 5 ensembles émergents de présenter 25 représentations dans 12 lieux de diffusion.

L'Onda, la MMC et le mécénat musical de la Caisse des Dépôts lanceront le 6 octobre 2026 le deuxième appel à projets *Legato* !

Les dossiers de candidature devront être déposés en ligne, par les structures porteuses, via leur compte Mon espace Onda, d'ici le **24 janvier 2027** (minuit). Le comité de sélection se réunira en **février 2027**.

En septembre dernier, un webinaire de présentation du dispositif *Legato* a été animé par l'Onda, la MMC et la Caisse des Dépôts. Cliquez [ici](#) pour le visionner.

EN SAVOIR PLUS SUR *LEGATO*

Face à un contexte difficile qui pèse sur la visibilité des musiques contemporaines et leur rencontre avec les publics, le dispositif *Legato* vise à agir sur ces différents obstacles en conjuguant les expertises de l'Onda et la MMC autour de deux axes complémentaires :

- **un volet de soutien financier à la diffusion pour les structures basées en France (lieux et festivals)** qui s'engagent à diffuser au moins un programme de musique contemporaine d'un ensemble émergent (ayant moins de 15 ans d'existence et étant constitué d'au moins 5 musiciens et/ou musiciennes), pour encourager la coopération entre ces structures dans une zone géographique cohérente ;
- **un volet d'accompagnement** au plus près du terrain comprenant **un axe à destination des ensembles émergents** visant à renforcer des compétences spécifiques et un autre **à destination des structures de diffusion** portant sur l'accueil de ces propositions et leur médiation auprès d'une diversité de publics.

Le volet « soutien financier », porté par l'Onda et doté d'un budget de 100 000 €, accompagne des coopérations entre structures de diffusion autour de la circulation d'ensembles émergents de musique contemporaine. L'un des effets escomptés du dispositif est de susciter l'intérêt des scènes non spécialisées pour les musiques contemporaines et ainsi développer le réseau de diffusion de ces esthétiques.

Le soutien financier s'adresse à au moins deux structures de diffusion, dont au moins une structure pluridisciplinaire ou une structure non dédiée aux musiques contemporaines, qui s'engagent à programmer, sur une période de 18 mois à partir d'avril 2027, au moins un programme de musique contemporaine porté par un ensemble de moins de 15 ans d'existence. La programmation doit donner lieu à un minimum de 3 représentations hors de la région d'implantation de l'ensemble, ou à 5 représentations minimum dans cette même région.

À titre exceptionnel, une structure pluridisciplinaire ou une structure non dédiée aux musiques contemporaines peut candidater seule, à condition de programmer au moins deux programmes de musique contemporaine d'un ensemble émergent, pour un minimum de 3 représentations hors de la région d'implantation de l'ensemble. Le projet présenté devra être un projet ambitieux en termes de collaboration entre la structure, l'ensemble et le public du territoire.

Les projets proposant des actions culturelles ou de médiation en lien avec le programme pour lequel la demande de soutien *Legato* est sollicitée, seront prioritaires. Les projets devront également respecter de nouveaux critères artistiques, en particulier concernant la présence de compositrices dans le programme (consulter le règlement pour plus de détails).

Le volet accompagnement, porté par la MMC, propose la mise en place d'un programme sur-mesure pour les ensembles émergents et les structures de diffusion au travers d'un parcours composé de modules collectifs et/ou individuels. Cet accompagnement se caractérise par des modules obligatoires pour l'ensemble des bénéficiaires ainsi que des modules complémentaires adaptés aux besoins des ensembles et des structures de diffusion. Une attention particulière est portée aux enjeux de structuration professionnelle et de médiation.

CONTACTS

Onda

- **Gaëlle Petit**, Chargée de mission partenariats
gaelle.petit@onda.fr – 06 61 78 45 52
- **Sandrine Piq**, Conseillère Musique
sandrine.piq@onda.fr – 06 43 14 78 74

MMC

- **Sophie Meicler**, Responsable du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s
sophie.meicler@musiquecontemporaine.org
- L'équipe du pôle Accompagnement et services aux professionnel·le·s
accompagnement@musiquecontemporaine.org

Caisse des Dépôts

- **Ludovica Marsili**, Responsable du programme Musique, Direction de la communication, du mécénat et des partenariats

MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

Contact presse :

Anna Da Rozze, Responsable de la communication et des partenariats
anna.darozze@musiquecontemporaine.org / 07 44 79 33 96